

CNP Assurances obtient 100 /100 à l'index 2023 égalité femmes-hommes et dépasse les objectifs gouvernementaux pour la féminisation des instances dirigeantes

CNP Assurances confirme son leadership en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes avec un score de 100/100 à l'Index 2023 et dépasse largement tous les objectifs de l'article 14 de la loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 dite loi « Rixain » sur tous les critères de féminisation des instances dirigeantes.

En détaillant les résultats de l'Index 2023, CNP Assurances obtient ce score grâce à des performances exceptionnelles dans tous les indicateurs

- Une note de 40/40 pour ce qui concerne l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes
- Un score de 20/20 pour les taux d'augmentations individuelles
- 15/15 pour les promotions professionnelles
- 15/15 pour le pourcentage de salariées bénéficiant d'une augmentation après un congé maternité
- 10/10 pour la répartition femmes-hommes des dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

CNP Assurances affiche également des résultats remarquables en matière de féminisation des instances dirigeantes avec 58 % de femmes au sein de son Comex (Comité Exécutif), 41 % de femmes parmi les cadres de direction en moyenne annuelle et 49 % de l'ensemble des cadres¹.

Rappelons que CNP Assurances avait obtenu le prix spécial de l'égalité salariale femmes-hommes lors du Palmarès 2021 de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120.

Marie Rouen

Directrice des ressources humaines de CNP Assurances



« Engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, CNP Assurances confirme sa maturité en matière de promotion de l'égalité professionnelle avec une note de 100/100 à l'Index 2023 égalité femmes-hommes. Elle se place bien au-dessus des objectifs fixés par le gouvernement en matière de féminisation de ses instances dirigeantes. »

À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 6 500 collaborateurs et un résultat net de 1 939 M€ en 2022 (Norme IFRS 4). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes. Il est le 5^e assureur en Europe, notamment en Italie qui est désormais son deuxième marché après la France. Au Brésil, son fort développement positionne le Groupe à la 3^e place. Avec son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 32 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    



ⁱ Au 31/12/2023